

**Repas proposé**  
Le Duché  
(Neuvy-Saint-  
Sépulcre)

**Jeudi 28 mars 2024**  
**de 9h30 à 17h30**  
**à Neuvy-Saint-Sépulcre**  
**(Mairie)**

**87% de**  
**satisfaction**  
**pour les**  
**formations 2022**

**Les intervenants : Henry BORDE (Indre Nature)**  
**Capucine DEVILLERS (ADAR-CIVAM)**

### Objectifs de la formation

- Expliciter les fonctions agro-environnementales du bocage et notamment la biodiversité spécifique des éléments ligneux.
- Savoir identifier les types de haies, ripisylves et arbres isolés et acquérir les méthodes de gestion adaptées.
- Expliciter le cahier des charges des MAEC IAE ligneux en lien avec ces enjeux.
- Expérimenter la méthode de diagnostic par une mise en pratique sur le terrain.

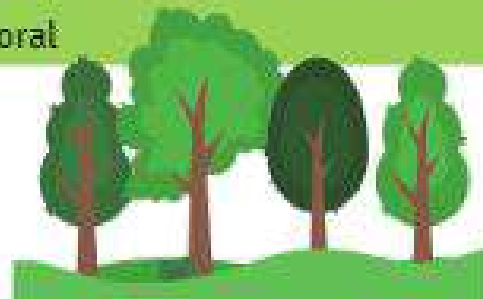
**Tarif : 203 € financé par Vivea pour les stagiaires à jour de leur cotisation, pour les autres merci d'entrer en contact avec la responsable de stage.**

**Pré-requis : aucun**

**Méthodes mobilisées : apports théoriques - mise en situation - étude sur le terrain**

**Modalités d'évaluation : questionnaire et tour de table oral**

Renseignement, accessibilité aux personnes en situation de handicap et inscription obligatoire auprès de Capucine DEVILLERS, responsable de formation : 07 65 81 81 84



### **Le crédit d'impôt à la formation :**

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle. Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation (dans la limite de 40 heures/an) par le taux horaire du Smic. Par exemple, vous êtes exploitant/e agricole, vous suivez cette formation de 07h00 en 2021, vous pourrez obtenir un crédit d'impôt de 71.75 € (= 7h00 x 10.25 €).

### **Les services de remplacement :**

Ce sont des associations sous statut de groupement d'employeurs à vocation de remplacement. Elles assurent le remplacement de ses adhérents en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels ... et tout particulièrement pour la formation! Service de Remplacement de l'Indre : 02.54.07.09.53